

VILLENAVE-D'ORNON

Ô tram ! Ô des espoirs !

TRANSPORTS Des centaines de personnes ont assisté au débat de concertation lundi soir

Ce que savent avec certitude les Villenavais à ce jour c'est que le tramway arrivera aux portes de la ville dans 4 à 5 ans.

Pour le reste, tout est ouvert, c'est ce qu'ont rappelé les élus et responsables des études au cours de la réunion de concertation tenue ce lundi 9 février dans la salle du Cube.

Les études justement ont commencé au printemps dernier avec l'objectif de bien connaître les besoins en déplacements des Villenavais en fonction des lieux d'habitat et de travail, sans oublier l'augmentation prévisible de la population de 5 % d'ici 2020. L'analyse des modes de transport actuels montre que quatre lignes de bus vers Bordeaux fonctionnent à plein toute la journée tandis que deux autres lignes transversales et trois lignes interurbaines fonctionnent surtout aux heures de pointe.



Hypothèses de prolongement

Pour ce qui est de la circulation automobile, on recense 12 000 véhicules par jour et par sens sur la route de Toulouse avec le carrefour du Pont de la Maye comme point de blocage. La route de Léognan est également chargée avec 8 800 véhicules par jour et par sens. La circulation des vélos et des piétons montre des discontinuités auxquelles il faudra remédier.

Une fois le constat actuel posé, le bureau d'étude a imaginé plusieurs hypothèses pour aller en direction du sud depuis le terminus béglais du tramway, à l'angle de la rue Alexis-Labro et de la route de Toulouse. À ce stade, il ne précise pas s'il s'agit d'un tram ou d'un autre transport en commun en site propre (TCSP). Trois hypothèses sont étudiées, le passage sur la route de Toulouse, et le passage à l'est ou à l'ouest de cette route. Une variante étudie le passage d'une voie

On pourrait créer un parc-relais sur le parking du centre commercial.

PHOTO DANIEL ANDRAUD

sur la route de Toulouse et d'une autre voie à l'ouest partant de la rue Alexis-Labro pour rejoindre le Pont de la Maye.

Pour franchir la rocade, trois pistes sont étudiées, par l'avenue du Maréchal-Leclerc, par l'avenue des Pyrénées ou par un franchissement à construire.

Enfin le parc-relais pourrait être dans l'échangeur mais cela coûterait cher, au nord de la propriété Barret ou encore sur le parking du centre commercial.

La parole aux habitants

Les bases techniques étant posées, la parole revenait à la salle où les participants n'étaient pas venus sans idées. La première à s'exprimer consistait à créer une nouvelle voie à l'est de la ville, côté Garonne, réservée au tramway et aux vélos, de façon à pré-

server la route de Toulouse « qui est le seul axe réel de la ville ». À quoi le maire, Patrick Pujol, fait remarquer qu'on passerait alors dans des zones naturelles protégées et des zones denses en équipements, alors qu'il lui semble important de desservir les habitants et les commerces autour de la route de Toulouse. Le vice-président de la CUB, Gérard Chausset, promet que la proposition sera néanmoins étudiée comme les autres.

Gare ou centre

Un autre participant constate que les Villenavais qui vont vers Bordeaux se dirigent souvent vers la Victoire plutôt que vers Saint-Jean où ira le tramway, à quoi il sera répondu que la desserte de la gare est aussi très utile. De plus, le tram va aux Quinconces, une autre manière d'accéder au centre de Bordeaux. D'autres insistent sur

la nécessité de se rendre vers le campus.

La problématique de la desserte de Chambéry et des usagers venant du sud de l'agglomération est plusieurs fois évoquée, à quoi « la préférence personnelle » du maire tente de répondre : faire passer une voie de tram sur la route de Toulouse, une autre par la variante ouest de la rue Alexis-Labro vers la place Aristide Briand, mettre le parc-relais sur le parking du centre commercial. Ainsi le tram pourrait dans un avenir plus lointain emprunter la rue Soor puis la rue de la Paix ou la rue Pierre Curie pour aboutir à Chambéry. D'ici là, bien des études et des concertations seront passées sur les voies.

Conclusions des études et des arbitrages devraient être présentées en juin.

Daniel Andraud